

Circonscription de Châteauneuf-sur-Loire

RPI Saint-Martin-d'Abbat / Germigny-des-Prés

Ecole La Charmille
1, place de la mairie
45110 Saint-Martin-d'Abbat
02 38 58 21 52
ec-saint-martin-d-abbat@ac-
orleans-tours.fr

Ecole Le Grand Clair
10 route de Saint-Benoît
45110 Germigny-des-Prés
02 38 58 22 69
ec-germigny-des-pres@ac-
orleans-tours.fr



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE n°3

Jeudi 18 juin 2026

Invitation adressée le 4 juin 2026 par la directrice des écoles La Charmille et Le Grand Clair, par mail.

Le Conseil d'école s'est réuni le jeudi 18 juin 2026 de 18h30 à 20h30,

à l'école La Charmille, Saint-Martin d'Abbat

Secrétaire de séance (enseignante) : Mme Lecoœur

Présents :

Directeur.rice	Mme Darras (<i>présidente du conseil d'école</i>)
Enseignantes	Mme Dupuis, Mme Faisant, Mme Lecoœur, Mme Knopp, Mme Deschamps, Mme Boyer, Mme Boursin, Mme Delannoy, Mme Trohel, Mme Boulard, Mme Dallois
Parents élus	Mme Després, Mme Roy, Mme Coureau, Mme Noue, M. Daniel, Mme Noé, Mme Jeaumeau
Maires	M. Delas, Maire de Saint-Martin d'Abbat, M. Thuillier, maire de Germigny-des-Près, Mme Avezard (Conseillère municipale à Germigny), Mme Rahmouni (adjointe au Maire de Germigny)
SIRIS	Mme Rahmouni, présidente du SIRIS
DDEN	Mme Grugger

Excusés :

IEN	M. Vannier
RASED	Mme Rat, Mme Moreau, Mme Butet
Parents élus	Mme Marais, Mme Guérin, Mme Toulotte, Mme Prudhomme
Maire	
DDEN	Mme Quettier

En introduction, la présidente nomme la secrétaire de séance : Mme Lecoœur

Elle propose un tour de table des participants.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du CE du 12 mars 2026
2. Remerciements
3. Bilan des liaisons école/collège et GS/CP
4. Bilan des manifestations, interventions, sorties et fête des écoles
5. Effectifs et préparation de la rentrée prochaine
6. Nouveaux programmes
7. Point sur l'avancement du projet de végétalisation

8. Travaux à prévoir
9. Vote pour organiser les élections des représentants des parents d'élève depuis l'ENT PrimOT
10. Situation de l'OCCE
Lecture du courrier de l'OCCE qui alerte sur la situation critique de l'OCCE
11. Questions des parents

1. Approbation du procès-verbal du 2^{ème} conseil d'école du 12 mars 2026

Le PV du 2^{ème} conseil d'école (en date du 12 mars 2026) est validé à l'unanimité.

2. Remerciements

Mme Roy (brumisateurs, commande de boisson), M. Pineau pour les dons de lots, la société Zéfal pour les dons de lots.

Tous les parents qui ont répondu présents pour tenir des stands et aider à la mise en place et au rangement de la fête des écoles.

M. Billereau pour le don des 2 ventilateurs.

Les agents de la commune pour les interventions multiples.

Le Siris pour le projet d'achat de matériel de motricité pour la maternelle.

La société Antartic pour le don de boissons.

L'APE pour leur don à la coopérative scolaire afin de participer aux transports des sorties.

3. Bilan des liaisons école/collège et GS/CP

Les classes de CM1 et CM2 sont allés à deux reprises au collège ; une fois pour la visite traditionnelle pendant laquelle les CM2 ont suivi des cours avec les élèves de 6^{ème} et l'autre pendant laquelle les élèves ont participé à un projet Babélio avec la bibliothécaire.

Pour la liaison GS/CP, il y a eu 2 rencontres : une première visite des CP en novembre où les CP ont lu des histoires aux élèves de GS. Lors la 2^{ème} rencontre, les classes de GS, CP, et CE1 des deux écoles ont participé à des ateliers autour de la lecture.

4. Bilan des manifestations, interventions, sorties et fête des écoles

Intervention de très grande qualité de la part du CEN auprès de toutes les classes ; 2 ou 3 interventions pour chaque classe sur les sites gérés par le CEN sur les communes de Germigny et Saint Martin.

Le 5 juin, les 2 classes de CM1/CM2 sont allées à Montargis à la manifestation « Récid'eau » pour participer à des ateliers organisés par l'EPAGE du bassin du Loing (établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau), une intervention de qualité avait eu lieu dans les classes en amont de la sortie.

En mai et juin, les classes de maternelle sont allées à Jargeau à la maison de Loire.

La bibliothèque de Saint Benoît est venue à l'école de Germigny pour des ateliers de lecture.

M. Delarue est venu dans la classe de Mme Delannoy pour fabriquer des instruments de musique.

Le 29 juin, les élèves des classes de CE1/CE2 et CE2/CM1 iront à la maison de la polyculture à Ormes.

Le 25 juin, le spectacle de musique doit se tenir à la salle polyvalente.

Fête de l'école : Le bilan est positif, il y a eu du monde tout le temps, la recette globale de la fête est importante. Cette année, les bénéfices s'élèvent à 3080,36 €.

L'installation de la fête avec les élèves de CM2 s'est très bien passée. Il a été difficile de mobiliser des parents pour tenir des stands, la question s'est posée d'annuler ou non.

5. Point sur les effectifs et préparation de la rentrée

Nombre d'inscrits à ce jour : Total du regroupement : **216** (8 de moins que cette année)

27 PS ; 29 MS ; 16 GS ; 28 CP ; 35 CE1 ; 23 CE2 ; 22 CM1 ; 36 CM2

Les listes seront affichées le vendredi 28 Août. Les élèves de CE1 sauront avant les vacances s'ils vont à Germigny ou à Saint Martin et ceux de petite section seront informés en amont du jour de rentrée de leur enfant (le mardi 1 ou le jeudi 3 septembre).

6. Nouveaux programmes

À l'école maternelle (cycle 1)

De nouveaux programmes complets pour la maternelle seront appliqués dès septembre 2026.

Ils réorganisent les apprentissages autour de 6 domaines : développement et structuration du langage oral et écrit / activités physiques / activités artistiques / premiers outils mathématiques / repérage dans le temps et l'espace / découverte du monde vivant, de la matière et des objets. L'accent est très marqué sur le langage oral et l'entrée dans l'écrit, l'importance donnée à l'acquisition des premiers outils mathématiques.

Les programmes de français et de mathématiques avaient déjà commencé à évoluer à la rentrée 2025 ; en 2026, c'est l'ensemble du programme de maternelle qui est renouvelé.

À l'école élémentaire : Français et mathématiques

Les nouveaux programmes de français et de mathématiques poursuivent leur déploiement. Appliqués depuis 2025 pour une partie des niveaux, extension en 2026 notamment au CM2. Ils mettent davantage l'accent sur : les automatismes en calcul / la lecture fluide / l'orthographe grammaticale / la résolution de problèmes

Langues vivantes

De nouveaux programmes de langues vivantes étrangères et régionales entrent progressivement en vigueur : en 2026 au CP et au CM1 ; en 2027 pour les autres niveaux concernés.

Histoire-géographie et EPS

De nouveaux programmes sont aussi annoncés en EPS et en histoire-géographie pour les cycles 2 et 3 : application en 2026 au CP et CM1 ; généralisation ensuite en 2027.

EMC et EVAR

Les nouveaux programmes d'EMC poursuivent leur mise en œuvre.

L'EVAR (éducation à la vie affective et relationnelle) devient un enseignement structuré dès la maternelle.

7. Point sur l'avancement du projet de végétalisation

Le projet de végétalisation va être repris par la nouvelle municipalité. La subvention peut être reconduite pendant un an. Il est envisagé de fractionner les travaux.

Concernant la géothermie, le dossier va être réétudié par la municipalité. Plusieurs solutions sont envisagées. Ce qu'il faut retenir, c'est que la municipalité veut que d'ici la fin d'année scolaire prochaine, des solutions puissent être trouvées pour rafraîchir les bâtiments (claustras, climatiseurs, stores...).

Le projet de géothermie est étudié également. La subvention obtenue peut être reportée d'un an afin de mettre ce projet au prochain budget. Il en est de même pour le projet de végétalisation de la cour de maternelle.

8. Travaux à prévoir

- A Germigny : pose d'un panneau à gauche de l'urinoir
 - Les enseignantes ont évoqué les conditions d'enseignement lors des épisodes de fortes chaleurs. Cette situation n'apparaît plus comme exceptionnelle puisqu'elle s'étend désormais sur plusieurs jours, voire plusieurs semaines chaque année, et les projections climatiques laissent penser qu'elle
- Conseil d'école n°3 – 18/06/2026

pourrait s'accroître dans les années à venir.

À l'école de Germigny, chaque classe est équipée de deux ventilateurs, mais ce matériel se révèle insuffisant lors des périodes de canicule. À l'école de Saint-Martin, aucun équipement n'est mis à disposition, hormis les ventilateurs personnels apportés par certaines enseignantes ou prêtés par des familles ainsi qu'un rafraîchisseur d'air donné par l'APE pour le dortoir.

Ces conditions ont un impact important sur le bien-être des élèves et des enseignantes, particulièrement l'après-midi. Elles entraînent également une dégradation significative des conditions d'apprentissage. L'enseignement ne peut pas être systématiquement déplacé à l'extérieur, dans les couloirs ou dans d'autres salles, les activités pédagogiques nécessitant l'utilisation régulière des outils de la classe (tableau, manuels, cahiers, matériel pédagogique, etc.). Si ces solutions peuvent être envisagées ponctuellement, elles ne constituent pas une réponse adaptée à une situation devenue récurrente.

Face à ces températures élevées, les familles ont été invitées à garder leurs enfants à domicile l'après-midi à compter de ce jour et jusqu'au retour à des températures plus supportables.

Des solutions de climatisation mobile sont évoquées. Certains équipements, d'un coût d'environ 400 € par classe, pourraient être installés avec un système d'évacuation adapté aux fenêtres afin de limiter les entrées d'air chaud. La question de la faisabilité d'un tel investissement par la collectivité est posée. A Germigny, pourraient être installées des toiles d'ombrage à l'arrière du préau, des claustras au-dessus des fenêtres.

Une réflexion a également été engagée sur une éventuelle adaptation des horaires scolaires lors des périodes de fortes chaleurs. Il est demandé par les représentants des parents de faire remonter cette problématique et cette demande auprès de l'autorité hiérarchique compétente afin d'étudier les possibilités d'aménagement.

Petits travaux et entretien des locaux

La question de la réalisation des petits travaux d'entretien au sein de l'école de Saint Martin est soulevée. Il est indiqué que certaines demandes ne peuvent être satisfaites en raison de contraintes budgétaires liées à l'achat des matériaux nécessaires.

Il est rappelé que, pour chaque demande adressée aux services techniques, un courriel est également transmis à la mairie afin d'assurer le suivi des besoins signalés par les équipes.

La municipalité informe le conseil d'école que la nouvelle équipe en charge de ce dossier va procéder à une reprise de l'ensemble des demandes et étudier les solutions envisageables pour améliorer la prise en compte de ces besoins.

9. Vote pour organiser les élections des représentants des parents d'élève depuis l'ENT

PrimOT

À la rentrée de septembre 2026, les parents auront la possibilité de voter via PrimOT, toutefois cela doit passer par un vote des membres du conseil d'école. Nous procédons donc à ce vote.

Le vote par PrimOT est voté à l'unanimité.

10. Situation de l'OCCE

Lecture du courrier de l'OCCE qui alerte sur la situation critique de l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole), association qui gère les coopératives de toutes les écoles du Loiret.

11. Questions des parents

- Où en est le projet de la cour maternelle (subvention obtenue) ? voir point 7
- Est-il prévu de garder le bac à sable côté école primaire ? Il semble y avoir un problème d'hygiène. Y a-t-il possibilité de le combler et de remplacer par un jeu ?

La mairie envisage un échange avec l'école, les élèves, et l'APE pour réfléchir à un aménagement différent de la cour ; les enseignantes défendent le bac à sable, car il répond à un besoin des enfants. Il est condamné pour le moment en attendant que le sable soit changé mais il ne faudrait

le changer que lorsque la bâche demandée depuis 2 ans sera installée. Ce bac à sable dans une cour d'école élémentaire est perçu par les représentants de parents comme un équipement réservé aux maternelles, mais de nombreux arguments pédagogiques et éducatifs justifient son intérêt jusqu'au CM2, comme développer la créativité et l'imagination. Contrairement à certains jeux très codifiés, le sable offre un espace de création libre.

- L'APE aimerait participer pour l'achat d'un jeu/structure dans la cour élémentaire. Serait-ce envisageable pour la mairie d'investir avec une subvention de l'APE ?

La municipalité doit se renseigner de la faisabilité de la chose. Cette structure (ou jeu) pourrait être installée à côté du bac à sable, sans besoin de le supprimer et offrirait alors aux enfants un 2^{ème} espace de jeux, en plus des jeux de ballon et des jeux achetés par l'élémentaire et qui sont sortis à chaque récréation.

- Où en est le projet de géothermie (subvention obtenue) ? Réponse apportée au point 7

- Comment lutter contre la chaleur ? Y a-t-il une possibilité de changer de classe au moins les jours de canicule pour les classes les plus chaudes (l'ancienne classe de Mariana et la classe à côté de la garderie sont libres) ? Quels sont les investissements prévus ? Privilégier les petits investissements comme des climatiseurs mobiles dans chaque classe ? Réponse apportée au point 8

- Y a-t-il la possibilité d'ouvrir les portails aux enfants à 8h45 ?

Il est rappelé que l'ouverture du portail 10 minutes avant le début de la classe correspond à la réglementation en vigueur. Une ouverture à 8 h 45 impliquerait une modification des horaires officiels de l'école, avec un début des cours fixé à 8 h 55. Dans tous les cas, le portail ne pouvant être ouvert que 10 minutes avant l'heure d'entrée en classe, cette modification ne résoudrait pas la difficulté soulevée. Pour les familles rencontrant des contraintes horaires, il est recommandé de recourir au service de garderie.

- Centre de loisir du mercredi ?

La municipalité envisage de revoir avec Familles Rurales le fonctionnement du Centre de Loisirs.

Fin de séance : 20h10

Signature de la secrétaire du conseil :

Signature de la présidente du Conseil :
Valérie Darras, Directrice

A blue ink signature on a light yellow background, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.A blue ink signature on a white background, featuring a large, stylized initial 'V' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.